

Plan Local d'Urbanisme



CYSOING

PLAN DE ZONAGE

Procédures	Dates
Révision PLU	Approbation le 15/12/2019
Modification n°1	Approbation le 27 mars 2023

Mairie de Cysoing
 2 place de la République
 59830 CYSOING
 Version 1 du 24/06/2022



Légende

- Emplacements réservés au titre de l'article L.151-11
- Protection des linéaires commerciaux au titre de l'article L.151-16 du CU
- Limites de zones
- 1AU
- 1AUe
- A
- Aj
- Ap
- Azh
- N
- Ns
- Nzh
- Ua
- Ub
- Uc
- Ue
- Uh
- Servitude T1 (voie ferrée)
- Périmètres des OAP
- zones en extension
- zones en renouvellement urbain
- zones d'équipements
- zones économiques

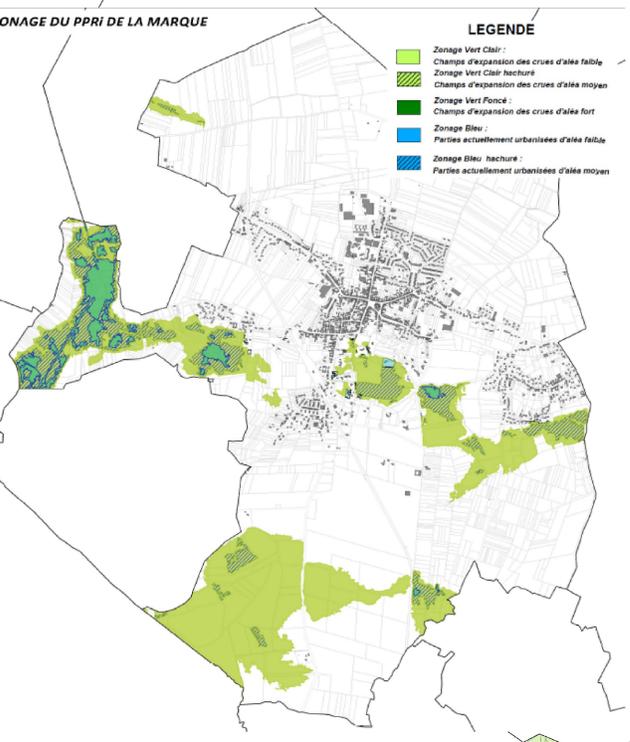
BOUVINES

Nzh

ZONAGE DU PPRI DE LA MARQUE

LEGENDE

- Zonage Vert Clair : Champs d'expansion des crues d'alée faible
- Zonage Vert Clair hachuré : Champs d'expansion des crues d'alée moyen
- Zonage Vert Foncé : Champs d'expansion des crues d'alée fort
- Zonage Bleu : Parties actuellement urbanisées d'alée faible
- Zonage Bleu hachuré : Parties actuellement urbanisées d'alée moyen



Nom	Définition
1AU	Zone à urbaniser à vocation mixte
1AUe	Zone destinée à accueillir des activités économiques
A	Zone à vocation agricole
Aj	Secteur de la zone agricole correspondant aux jardins familiaux, au sein duquel sont autorisés les abris de jardin et équipements sportifs ou de loisir
Ap	Zone agricole protégée : classement de la plaine de Bouvines
Azh	Zone à vocation agricole concernée par une zone humide
N	Zone naturelle à préserver
Ns	Secteur de la zone Naturelle correspondant à un centre équestre
Nzh	Zone Naturelle à dominante humide et à forte valeur environnementale (superposition des enjeux liés à la présence de ZNIEFF, PPRI, ZDIH)
Ua	Zone urbaine à vocation mixte de type centre-bourg traditionnel
Ub	Zone Urbaine à vocation résidentielle ou d'équipements, de densité moyenne à élevée
Uc	Zone Urbaine à vocation principalement résidentielle, de faible densité
Ue	Zone urbaine destinée aux activités économiques ou grands équipements
Uh	Zone urbaine destinée aux équipements de loisirs

TEMPLEUVE EN PEVELE

EMPLACEMENTS RESERVES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME

N°	Type	Destinataire	Surface
1	Accès à créer	Commune de Cysoing	0.11
2	Accès à préserver	Commune de Cysoing	0.09
3	Accès à préserver	Commune de Cysoing	0.11
4	Aménagement d'un bassin de tamponnement	Commune de Cysoing	0.14
5	Accès piétons à créer	Commune de Cysoing	0.04
6	Création d'un parking	Commune de Cysoing	0.22
7	Création d'un parking	Commune de Cysoing	0.06
8	Équipement public	Commune de Cysoing	0.19
9	Création d'une voie	Commune de Cysoing	0.11
10	Création d'une aire de couverture	Commune de Cysoing	0.22
11	Création d'une aire de couverture	Commune de Cysoing	0.42
12	Équipement public	Commune de Cysoing	0.8
13	Création d'un parking	Commune de Cysoing	0.3
14	Création d'un parking	Commune de Cysoing	0.01
15	Création d'un cheminement doux	Commune de Cysoing	0.19
16	Création d'un cheminement doux	Commune de Cysoing	0.06
17	Création d'un cheminement doux	Commune de Cysoing	0.06
18	Création d'une voie	Commune de Cysoing	0.07

COBRIELX

GENECH